



Bulletin Municipal d'information  
2015 - N° 30

# LE MISONNAIS



Travaux



Illuminations



Festivités



ACL



Associations



Chères Misonnaises, chers Misonnais,

L'année 2015 s'achève. Elle aura été pour notre pays une année douloureuse. Commencée dans l'horreur des attentats perpétrés contre Charlie hebdo et l'Hyper Cacher à Paris, elle se termine par ceux du 13 novembre, contre des innocents, faisant 130 morts et de très nombreux blessés. Comment écrire ces quelques mots sans rappeler ces crimes odieux qui ont amené notre Président de la République à employer le mot de « guerre » dans notre pays, un mot qu'on n'avait jamais entendu depuis ma génération jusqu'à aujourd'hui. Nous devons avoir une pensée pour toutes les victimes, pour tous les blessés, et pour leurs familles. Nous devons rendre hommage aux forces de l'ordre, aux secouristes, aux médecins, à toutes les personnes qui ont accompagné les familles touchées. Face à ces abominations, restons unis pour défendre les valeurs auxquelles nous sommes attachés, celles de notre pays : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, et la tolérance.

L'année 2015 aura été aussi une année où de nombreuses familles misonnaises ont été frappées par le deuil. Je leur renouvelle toute ma sympathie et mon affection.

Cependant, nous devons rester optimistes et regarder ce qui se passe dans notre commune où les personnels des services administratif et technique, les associations, les personnels enseignants, et les élus mettent tout en œuvre pour que notre commune reste accueillante et attractive. Ils sont tous à votre service. Je tiens à leur adresser mes sincères remerciements.

Je vous souhaite de bonnes et joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes vœux sincères de bonheur, de santé pour 2016. Je vous donne rendez-vous pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le lundi 11 Janvier 2016 à 18 h 30, à la salle polyvalente.

**Robert GAY.**

## Naissances

- Cloé TEIXEIRA DE CARVALHO LOUITON, née le 23 juillet 2015 à Gap (05), fille de Annibal et de LOUITON Hélène, Grande rue, Les Armands.
- Giulian DOVANO, né le 01 août 2015 à Gap (05), fils de Quentin et de Camille CARMONA, rue du Lavoir, Les Armands.
- Samuel LECONTE, né le 18 août 2015 à Aix-en-Provence (13), fils de Bruno et de Marie CHABERT, rue des écuries, Le Village.
- Myla MASSON, née le 26 septembre 2015 à Manosque (04), fille d'Anthony et de Maryne GITEAU, impasse de Gironde.
- Wendy HILAIRE, née le 8 octobre 2015 à Gap (05), fils de Christophe et de Perrine BERNARD, impasse de Gironde.
- Ibrahim NEMER, né le 24 octobre 2015 à Gap (05), fils d'Abdelhakim et de Souhila TIAIBI, quartier de Taravelle.
- Elyna CHABOT, née le 14 novembre 2015 à Aix-en-Provence (13), fille de Noël et de Morgane CEARD, Les Mazans.

## Baptême civil

- Gianni DUFOUR, le 17 octobre 2015, résidence de Champs Florin II, Les Armands.

## Mariages

- Davy FALCIGLIA et Maité MARTIN, le 11 juillet 2015.
- Anthony MAZAN et Bérengère CONSTANS, le 08 août 2015.
- Renaud GRAULOUP et Florine CORREARD, le 29 août 2015.

## Décès

- Germaine GARCIN, épouse BREMOND, décédée le 21 juillet 2015 à Digne les Bains (04).
- Yves DALZON, décédé le 19 août 2015 à Sisteron (04).
- Michel MARCEL, décédé le 23 août 2015 à Laragne (05).
- Françoise LAUMÔNE, épouse AUPETIT, décédée le 10 septembre 2015 à Mison (04).
- Charles DONNAT, décédé le 22 septembre 2015 à Gap (05).
- Frédéric DELACROIX, décédé le 27 septembre 2015 à Digne-les-Bains (04).
- Lucien SEVAT, décédé le 14 novembre 2015 à Oraison (04).
- Géraldine JULLIEN, décédée le 02 décembre 2015 à Marseille (13).
- Charles ŒUF, décédé le 06 décembre 2015, à Laragne-Montéglin (05).

# Intercommunalité

La loi « NOTRe », (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a été votée par nos députés et sénateurs, le 7 Août 2015.

Elle supprime la clause générale de compétence pour les départements et les régions, mais en confie de nouvelles aux régions. Le département reste responsable des compétences de solidarité.

**Par ailleurs, la loi vise à renforcer les intercommunalités, qui passeront à un seuil minimal de 15 000 habitants (au lieu de 5 000 aujourd'hui) et seront organisées autour de bassins de vie. Cependant, des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses seront possibles avec un seuil minimal de 5 000 habitants.**

**Le transfert obligatoire des compétences communales de l'eau et de l'assainissement, aux communautés de communes et aux communautés d'agglomération, se fera au 1<sup>er</sup> janvier 2020.**

Dans le contexte de cette nouvelle loi, le 12 octobre 2015, Madame le Préfet a présenté aux membres de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le nouveau schéma départemental qu'elle a élaboré.

Elle propose, pour notre territoire, la fusion de 4 Intercommunalités existantes: celles du Laragnais, de Ribiers-Val de

Méouge, de La Motte du Caire-Turriers, et du Sisteronais.

Cet ensemble réunirait 34 à 37 communes et comprendrait environ 20 000 habitants.

Incontestablement, ce regroupement constitue un même bassin de vie. Est-il pour autant pertinent de rassembler autant de communes sur un territoire allant de Turriers à Lachau (26), de Ventavon à Sisteron, et d'exclure celle d'Eyguians qui, au sein d'une « commune nouvelle », se retrouvera rattachée au Serrois ? D'autre part, le fait d'imposer des compétences obligatoires à ces nouvelles intercommunalités, videra peu à peu nos communes de leur sens, éloignant les citoyens des décisions. Les services en seront forcément affectés et il faudra rester extrêmement vigilant sur les coûts. L'expérience montre que la mutualisation n'est souvent évidente que dans les discours.

En revanche, on doit bien reconnaître que l'adhésion de Mison à la Communauté de Communes du Sisteronais a eu des côtés très positifs. Je rappellerai, par exemple, l'entretien de la voirie intracommunautaire, la création du réseau d'assainissement collectif aux Grandes Blâches, les attributions de fonds de concours, la collecte et le traitement des ordures ménagères, la politique d'animations estivales, etc. Notre commune n'aurait pas pu réaliser, seule, tous ces investissements.

On ne peut et on ne doit donc pas reculer.

# Travaux

Comme déjà précisé dans le précédent Misonnais, le contexte actuel n'incitant pas au lancement de grands travaux, ces derniers six mois ont été l'occasion de boucler la réalisation de travaux prévus.

## Esclangon

La rénovation du bâtiment Esclangon se poursuit en régie. Les travaux d'isolation des murs extérieurs sont terminés, les aménagements intérieurs sont en cours. C'est un chantier de grande ampleur pour la remise aux normes, notamment sur des postes tels que l'électricité, la plomberie, etc. Il risque de durer un peu car nos agents techniques n'y travaillent pas à temps complet, il sert de variable d'ajustement dans l'organisation de leur travail.



## Les Calens.

L'aménagement du hameau des Calens a été terminé cet automne permettant à tous de profiter dorénavant d'un espace agréable, sans fils aériens perturbant la vue, avec un accès routier revu et entièrement refait. Les réseaux électriques et télécoms ont été enterrés, les conduites d'eau/assainissement ont été remplacées et les compteurs d'eau sont désormais en limite de propriété.



## Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

La cour de l'ancienne école des Armands, qui abrite l'ACM (auparavant Centre des Loisirs) a été refaite en enrobé pour une meilleure sécurisation des lieux. Le traçage d'un circuit routier ludique sera aménagé prochainement afin de sensibiliser les enfants à la sécurité routière. Des équipements complémentaires, (lits, vélos, ...) sont commandés. L'ensemble est financé à 80% par le FODAC (10 000€), la CAF (8 500€) et la réserve parlementaire de notre député (6 000€).

## Goudronnage

Le montant du goudronnage annuel, dont celui des Calens et de l'ACM, s'élève à 50 000€ environ, dont une participation de 9 500€ du conseil départemental.

## Les Œufs

Afin de sauvegarder le patrimoine communal, le puits des Œufs a été restauré dernièrement à l'identique de celui des Mazans.



## La Silve

La réfection des vitraux de l'église St Pierre débutera au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Ces travaux seront réalisés en partie grâce au financement de 10 000€ accordé par l'ancien sénateur, Claude Domeizel, lors de son mandat et par celui du conseil départemental pour 4 074 €.

## Les Grandes Blâches

La signalétique de nos entreprises a été mise à jour, côtés RD 4075 et RD 4085, ainsi qu'à l'intérieur de la zone. Il est rappelé aux entrepreneurs que, dans un souci de cohérence et d'uniformité, seuls ces panneaux sont autorisés. Toute autre signalisation doit être supprimée.



**RAPPEL :** Nous rappelons que les containers verts de la communauté de communes, ne doivent recevoir que des ordures ménagères. Plusieurs constats ont été dressés pour des dépôts non conformes entraînant un surcoût pour la collectivité. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

Les espaces de tri sélectif des Armands, du Village, et de la Silve sont à utiliser pour les plastiques, conserves, verre et papier. Un chalet à carton ondulé, ainsi qu'un container à textiles pour l'association l'Envolée, sont à disposition aux Armands.

N'oublions pas qu'un container non-conforme entraîne, là-aussi, un surcoût parce qu'il est refusé par le centre de tri du Beynon. Cela réduit à néant le travail de tous ceux qui ont à cœur de trier correctement.

Par ailleurs, chacun sait bien que les encombrants sont récupérés sur simple demande en mairie. Alors, comment ne pas être en colère en découvrant ce que montre la photo ci-dessus, un dépôt sauvage de la semaine dernière en bordure de la voie des Grandes Blâches !



# MÉDIATHÈQUE Municipale

La bibliothèque municipale est un service public qui a pour but de contribuer aux loisirs, à l'information, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle, en mettant livres et documentaires à la disposition du public.

Elle est ouverte à toute personne quelle que soit sa nationalité, son âge et son lieu de domicile.

Les bénévoles de l'association « Lire à Mison », en charge de sa gestion et de son animation, sont à la disposition des lecteurs pour les guider dans l'ensemble des ressources offertes par la bibliothèque.

Le montant de l'abonnement est de 10€ par an pour les adultes et gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. La consultation sur place est en accès libre.

## **Prochaines animations :**

- Samedi 23 janvier 2016 à 18h, salle polyvalente des Armands: « Les oliviers sous la neige, hiver 1956 », conférence animée par Jacques Barbiaux.
- Vendredi 5 février 2016 à 20h, salle Wathélet: Soirée « Crêpes surprise »
- Vendredi 29 avril 2016 à 18h, salle polyvalente des Armands: « J'ai vu parler les oiseaux », conférence animée par Pierre-Adrien Reynaud, chercheur, ornithologue.
- Samedi 30 avril 2016 à 8h, au lac de Mison-Upaix: Observation des oiseaux avec Pierre-Adrien Reynaud et la participation de la LPO (si le temps le permet).
- Dimanche 5 juin 2016 en plein air, place de la Mairie (si le temps le permet) ou dans la salle polyvalente des Armands: Concert « Les Touristes des Alpes ».

## **L'heure du conte :**

Cette activité, qui avait été supprimée l'année dernière, a repris. Deux séances ont déjà eu lieu en octobre, avec « les contes d'automne » et en décembre avec « les contes de

Noël ». Le thème de la prochaine séance (février 2016) sera dévoilé ultérieurement.

Elle a lieu à la bibliothèque municipale, le mercredi après-midi de 15h à 16h. Elle est ouverte à tous les enfants, qu'ils soient inscrits ou non à la bibliothèque.

## **Atelier généalogie et histoire de Mison :**

Cet atelier est organisé une fois par mois, le lundi de 17h à 19h à la bibliothèque, sous les conseils avisés de Christiane Convert. Si vous souhaitez retracer l'histoire de votre famille, vous serez les bienvenus.



## **Horaires d'ouverture de la bibliothèque :**

Tous les mardis de 16h30 à 18h30, et sur rendez-vous.

## **Renseignements :**

Mireille Foucher: 04 92 62 25 08 / 06 31 90 58 65

Tous les bénévoles de l'association « Lire à Mison » vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016.

# Illuminations

La Commune d'Allauch (13190) a cédé gracieusement à la Commune de Mison, un grand nombre d'illuminations de Noël, en fin de vie mais potentiellement réutilisables.

Ces matériels, après révision et recâblage par nos Services Techniques, ornent maintenant nos voies pour égayer le cœur des petits et des grands tout au long des fêtes.

Pour les fêtes de Noël, des Misonnais ont décoré leur hameau ou leur habitation avec des crèches. En voici quelques exemples.

Cependant, comme cela arrive souvent aujourd'hui, il est regrettable que certaines personnes mal intentionnées viennent gâcher le plaisir de tous : au Village, des santons ont été volés dans la crèche installée au lavoir.





# E xposition

1915-2015

Il y a un an, l'atelier « Généalogie et histoire de Mison » avait tenu à commémorer les cent ans de la déclaration de guerre de 1914, en rendant hommage aux soldats misonnais « morts pour la France ».

Il y a cent ans à Mison, dans le même espace d'une année, entre août 1914 et novembre 1915, déjà 17 jeunes hommes étaient morts. Et ce n'était que la première année de guerre.

Mesurons, à l'échelle d'une année, combien la guerre a dû sembler longue à ceux qui devaient se battre et à ceux qui les attendaient à la maison. Il leur faudra passer encore 1916, avec l'interminable enfer de Verdun, puis encore 1917, puis encore 1918, et encore le début de 1919.

Entre le 11 et le 15 novembre 2015, l'atelier a fait resurgir le souvenir de ces soldats morts pour la France en exposant à nouveau leur biographie en toile de fond de l'exposition intitulée « Objets, témoignages et souvenirs de la guerre 1914-1918 ».

Cette exposition a permis de découvrir quelques aspects de la vie quotidienne des soldats à travers les objets qu'ils ont rapportés chez eux, à la fin de la guerre quand ils en sont revenus, ou que les autorités militaires ont restitués aux familles quand ils étaient décédés. Ces objets provenaient de soldats qui ne sont pas forcément tous provençaux car les membres de l'atelier ont profité, chaque fois



que c'était possible, d'honorer leurs propres grands-parents.

Deux sujets de cette exposition, assez rares et particulièrement émouvants, ont pu attirer l'attention des nombreux visiteurs:

- d'une part, la valise du prêtre soldat Léon Collombon: combien de camarades mourants, malades ou désespérés a-t-il réconfortés ?
- d'autre part, les courriers envoyés à ses parents par le jeune Daniel Garcin, depuis sa mobilisation en mars 1915 jusqu'à son décès quelques mois plus tard.

Ils comptent tous les deux parmi les soldats de Mison morts pour la France.

Les membres de l'atelier remercient vivement les familles de Mison et d'ailleurs, et les collectionneurs qui ont répondu à leur appel dans la presse et, qui tous, ont manifesté une grande confiance en prêtant des objets qui leur sont très précieux.



# ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

La fréquentation des enfants à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est toujours très importante : nous avons dû malheureusement refuser du monde pendant les vacances.

Cet été, l'équipe pédagogique a proposé un séjour à Quinson, un mini-camp à la Motte du Caire et un autre à Serres pour une soirée spéciale « astronomie », grâce à l'intervention de Fred.

En complément des sorties, de nombreux jeux, activités éducatives et rencontres inter-centres sont proposés aux enfants âgés de 3 à 11 ans.

Pour les vacances d'octobre, le sport a été mis à l'honneur. Les enfants ont pu profiter de la rénovation de la cour pour patiner et pratiquer le vélo en toute sécurité. Les parents ont eu, eux aussi, l'occasion de tester ce nouveau revêtement lors d'une danse collective.

Un grand merci aux animateurs (Victor, Roseline, Marie-France, Lucas, Marine) qui savent toujours s'adapter aux besoins et aux envies des enfants.

Le mercredi après-midi, les apprentis pâtissiers se sont régalés grâce à l'aide précieuse de Marie et de Christine. Un grand merci à elles aussi pour leur travail au quotidien, leur disponibilité et leur patience.



### Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Photos : théâtre, roller, yoga ... sans oublier les activités manuelles, créatives, la musique, l'astronomie, nature-environnement.



### Espace Jeunes

Après un mois de juillet intense, sept jeunes sont partis à Elné « Cité d'arts et de Culture » pour de multiples découvertes et activités : visite de Collioure, bouée tractée, croisière...

De nouvelles rencontres ont eu lieu avec les ados de Laragne, de Forcalquier et des Pennes-Mirabeau.

Tous les samedis, Victor a proposé des initiations en escalade et en boxe.



Nous vous attendons encore nombreux pour partager des moments agréables dans la joie et la bonne humeur.

Bonnes fêtes de fin d'année !!!



## A MISON DANSE

Une nouvelle association « A MISON DANSE » a vu le jour sur la commune.

C'est avec une grande motivation et dans la bonne humeur que les 33 membres de l'association dansent la zumba tous les lundis à la salle polyvalente.

Les chorégraphies inspirées de danses latines sont menées avec brio par Elisa Oddou.

Les « Zumba girls » de 15 à 60 ans se déhanchent sur une danse très physique qu'elles s'efforcent de réaliser dans la sueur mais toujours avec le sourire. Et ce n'est pas si simple !!! Cependant, que de progrès après seulement quatre mois d'entraînement !!!



Les membres de l'association tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes sans lesquelles ce projet n'aurait pas abouti. Ils vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Contacts : Sandra 06 78 60 97 16 - Sophie 06 62 38 47 04  
Mail : amisondanse@gmail.com

## APE

### Une belle année pour l'APE

L'Association des Parents d'Elèves de Mison a démarré une nouvelle année, après la réélection des membres du bureau, lors de l'assemblée générale du 30 septembre 2015.

Lors de cette AG, nous avons fait le bilan de l'année scolaire écoulée. Nous en avons profité pour remercier la municipalité et tous les membres de l'association, sans lesquels nous n'aurions pas pu réussir l'ensemble des manifestations qui font le plaisir des petits et des grands. Ce fut également l'occasion de débattre des orientations et de la planification des activités de la nouvelle année.

Le 1<sup>er</sup> novembre, nous avons fêté Halloween. Un joli moment de détente !! Les petits Monstres de Mison, encadrés par les parents ont récupéré plein de friandises chez les habitants. Cette magnifique après-midi a été clôturée par le partage d'un goûter.

Le 22 novembre, nous avons organisé notre premier vide-

grenier d'hiver dans la salle polyvalente des Armands. Cette journée a remporté un grand succès, tant par la participation des brocanteurs que celle des chineurs... Une belle journée qui sera certainement reconduite l'année prochaine.

Pour finir l'année 2015, de nombreux artisans et producteurs locaux ont fait la réussite du marché de Noël des 19 et 20 décembre. Le père Noël était là aussi !!! Un beau week-end festif avant les fêtes de fin d'année.

Au mois de janvier, les sorties ski, initiées depuis plusieurs années, auront bien lieu. Elles permettront aux enfants de prendre des cours avec des professionnels et ainsi franchir les différentes étapes de l'apprentissage de la glisse !!! Après, viendra Carnaval...

L'APE vous souhaite de joyeuses fêtes, et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur pour 2016.

Contact : Sandra 06 78 60 97 16 - ape04mison@hotmail.fr

## Société de chasse LA MISONNAISE



Après la démission de plusieurs membres de l'association, un nouveau conseil d'administration a été mis en place.

Il se compose comme suit :

- *Président* : Alain Arnaud ;
- *Vice-président* : Gérard Para ;
- *Secrétaire* : Bernard Bouchet ;
- *Trésorier* : Alexis Pizzanelli ;
- *Membres* : André Broc, Paul Giraud, Lucien Giraud, Roger Paret, Michel Ghinozzi.

Cette année, la population de lièvres était satisfaisante. Quelques nichées de faisans étaient au rendez-vous. Par contre, nous avons constaté un recul des perdreaux sédentaires.

Le sanglier, absent en début de saison, a fait son apparition à la mi-novembre, ce qui a provoqué une réelle inquiétude des agriculteurs, mais a mis du baume au cœur des chasseurs de grand gibier.

L'association La Misonnaise vous souhaite de bonnes fêtes.

# ASSOCIATIONS (SUITE)

## BOUCHONS D'AMOUR 04



### DES BOUCHONS EN PLASTIQUE POUR LA SOLIDARITE ENVERS LES PERSONNES ATTEINTES DE HANDICAP

Le 9 décembre dernier, notre 16<sup>ème</sup> camion de bouchons en matières plastiques est parti vers l'usine de recyclage. Merci à tous les collecteurs anonymes qui nous soutiennent dans notre action de solidarité. Cet été, nous sommes intervenus au camp scout de Mélan (04). L'échange a été riche avec des jeunes heureux de s'impliquer dans la collecte des bouchons, d'apporter leur contribution à la réduction des déchets et ainsi de protéger notre planète. Ils ont appris que cette démarche pouvait aider à l'achat de matériel spécifique ou à l'aménagement d'une habitation ou encore d'un véhicule pour des personnes handicapées. Cet automne, des interventions en milieux scolaires (primaire et secondaire) ont été faites. Les élèves sont nos meilleurs ambassadeurs. Ils prennent conscience que ce simple geste peut améliorer le quotidien d'une personne handicapée et réduire l'utilisation des énergies fossiles. Sur invitation de monsieur le Maire, notre prochaine Assemblée Générale se tiendra à Mison au mois d'Avril 2016. La date exacte vous sera communiquée par voie d'affiches. Cette réunion est ouverte à tous; nous vous invitons à venir y découvrir notre association.



N'hésitez pas à nous solliciter si vous connaissez une personne handicapée qui, faute de moyens ou d'information, se prive de matériel ou ne peut faire réaliser les travaux nécessaires à sa sécurité et son confort chez elle. Un dossier de demande d'aide vous sera remis sur simple demande et permettra de finaliser le financement du projet (achats d'équipements ou travaux d'aménagements de l'habitat.) Les points de dépôts où vous pouvez apporter vos bouchons à Mison : l'épicerie le Panier Sympa et la Mairie.

Responsable local : Marie France YARD - 09 73 69 52 92  
bouchonsdamour04@yahoo.fr

## ADMR



« L'ADMR c'est 70 ans de services à domicile »

L'ADMR de Mison vous propose sa gamme de services :

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants de plus de trois ans
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Aide à la personne
- Téléassistance Filien ADMR
- Information sur portage de repas

Entretien votre domicile, repasser votre linge, changer un joint de robinet, fixer une étagère, tailler vos haies ou encore tondre votre pelouse, pour toutes ces tâches, qu'elles soient occasionnelles ou quotidiennes,

**L'ADMR est là et vous simplifie la vie !**

Prise en charge et réduction d'impôts possibles, selon la législation en vigueur  
N'hésitez pas à nous contacter pour un devis **gratuit** !

ADMR de Mison  
04 92 36 08 04 / 06 44 17 55 25  
admr.mison@laposte.net

Toute l'équipe des salariés et des bénévoles de l'ADMR Mison vous présente ses meilleurs vœux pour 2016



# ASSOCIATIONS (SUITE)

## MISON PARTAGE

Toutes nos activités ont repris début septembre avec de nombreux nouveaux adhérents.



### Les évènements de ces derniers mois

- Soirée théâtre avec la pièce « A qui la vache ? ». La mise en scène de Ramon Caléro a remporté un vif succès. A renouveler...



- Journée organisée par la Prévention Routière des Alpes de Haute Provence

### Les projets pour 2016

- Journée découverte des papillons : visite guidée, observation sur le terrain...  
- Super loto

Nous vous conseillons de regarder le programme de nos activités et des évènements à venir sur notre site [misonpartage.e-monsite.com](http://misonpartage.e-monsite.com).

Notre Assemblée Générale aura lieu le mardi 2 février 2016 à 17h30, à la salle polyvalente des Armands.

L'association remercie la municipalité pour son aide financière et pour la mise à disposition des locaux.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Contacts : Annie - 06 87 86 99 85, Cécile - 06 17 77 51 25



## SPA

« Bonjour, me revoilà encore cette année, toujours pas d'adoption pour moi ! Je suis pourtant très gentil, câlin et doux. Mais il paraît que je suis exclusif dans une famille. Qui ne le serait pas à ma place ? Moi qui attends depuis de nombreuses années au refuge et qui recherche tant d'amour, quand j'en ai, je ne partage pas ! Voilà mon tort.

Vous pouvez désormais parrainer, si vous le souhaitez, les anciens du refuge, comme moi. Le parrainage consiste à verser une petite somme d'argent (minimum 10 euros) afin d'aider l'association à prendre soin de nous. L'argent peut servir à payer une opération ou un traitement vétérinaire, une nourriture spécifique, un traitement anti-puces, un toilettage, ou encore l'achat d'un manteau pour l'hiver... Bref, tout peut être envisagé pour notre bien-être.

Le parrainage aidera non seulement les plus anciens, mais aussi les plus jeunes comme mon copain Harold. Ce beau croisé épagneul français d'un an et demi a été trouvé, cet été, sur l'autoroute. Il aurait besoin d'être castré. Il est sociable, joueur, câlin et pourtant, personne ne le regarde...

En plus, ce que vous verserez est déductible d'impôts. C'est chouette non ? N'hésitez pas à prendre contact avec le refuge pour plus d'informations.



Une nouvelle idée a fait son apparition au chenil. Grâce aux dons divers des amis des animaux (vêtements, chaussures, livres, jouets, petits meubles...), le refuge organise des ventes en direct via Facebook, afin de récolter des fonds pour prendre soin de nous (Ventes SPA de Sisteron).

Venez nous rendre visite ZA Les Grandes Blâches, 04200 SISTERON.

Merci à tous ».

Jeff, gentil Griffon de 8 ans

Contact : 04 92 61 23 18 ou 04 92 62 28 79

<http://associationcaninesisteronaise.hautetfort.com/>

Ouverture : tous les matins de 8h à midi et les mercredis et jeudis jusqu'à 17h30.

# ASSOCIATIONS (SUITE)

## Les ch'tis d'ici et d'ailleurs

L'association « Les ch'tis d'ici et d'ailleurs » a été créée le 10 mars 2015 sur la commune. Elle a pour but de partager nos cultures, de nous retrouver dans nos ressemblances et nos différences, entre Provençaux et Gens du Nord. Elle compte 18 adhérents et espère s'agrandir. Elle est ouverte à tous, il n'est pas nécessaire d'être ch'ti pour adhérer. L'assemblée générale aura lieu le 11 janvier 2016.

L'association a déjà organisé plusieurs manifestations : Thé dansant, soirée années 80, deux repas moules/frites, ainsi qu'un loto.

### Voici le programme des 6 prochains mois :

- Soirée St Valentin repas et spectacle avec peut-être le sosie vocal de Mike Brant, le 13 février 2016.
- Un thé dansant avec accordéoniste,
- Une soirée dansante avec repas carbonade flamande,
- Une soirée karaoké avec un buffet froid,
- Un repas dansant moules / frites,
- Un loto,

Pour tous renseignements :  
M Alain Bourgeois - 06 11 80 07 15.

L'association vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.



## MAM LES TITES POMMES

L'Association « LES TITES POMMES » a créé le 1er avril 2015 une M.A.M. (Maison d'Assistantes Maternelles) aux Armands.

Sophie Aubert et Andrée Gatto ont décidé de mettre en commun leur expérience pour proposer un mode de garde innovant.

Leur équipe est née d'une rencontre, de dialogues, d'envies professionnelles communes et d'une forte motivation de travailler ensemble.

La MAM est un véritable lieu de vie consacré aux enfants de 3 mois à 6 ans.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 6 h à 20 h.

Contacts : Sophie Aubert - 06 32 17 58 13

Andrée Gatto - 06 73 32 48 69

A bientôt chez les TITES POMMES !



# ASSOCIATIONS (SUITE)

## aMIS ON fait la fête

Dans le Misonnais précédent, nous vous avons donné un compte rendu des activités festives et culturelles du premier semestre 2015. Depuis, l'association a terminé son programme et son assemblée générale s'est déroulée le 03 décembre.

A cette occasion, le Président, ainsi que la Trésorière ont présenté les rapports d'activité et financier pour l'année écoulée. Ils ont ensuite été validés par l'ensemble des membres présents.

Au cours de cette AG, nous avons évoqué la perte de notre ami, des moments particulièrement difficiles...Ce départ brutal le 19 août, nous a plongés dans une immense tristesse et un profond désarroi.

*« Yves, ton amitié a toujours signifié : rire, partage et complicité. Rien que des belles choses en vérité ! Une main toujours offerte, une porte toujours ouverte, un sourire toujours vrai... Ce malheur de t'avoir perdu, ne doit pas nous faire oublier, le bonheur de t'avoir connu. Cher Yves, tu nous manques beaucoup ».*

Enfin, permettez moi, sur une note moins mélancolique, de vous donner rendez vous pour les dates suivantes :

- dimanche 7 février : Loto traditionnel,
- dimanche 6 mars : Repas « Pieds paquets »,
- samedi 16 avril : Soirée Dansante,
- dimanche 8 mai : vide grenier,



- vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 juin : Festivités de Mison.

A ce jour, l'association finalise le programme complet 2016, que vous découvrirez dans vos boîtes aux lettres très prochainement.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de belles et douces fêtes, et un bon bout d'an placé sous le signe du bonheur.



## FOOTBALL CLUB MISON

La saison a débuté mi-septembre par une journée 100% filles, organisé par le District des Alpes à Aiglun. Le matin, les 6 à 14 ans ont participé à des ateliers et à des petits matches. L'après midi, les neuf équipes du championnat séniors se sont rencontrées en tournoi.

Les séniors, à mi-parcours, se trouvent en milieu de tableau du championnat. Elles ont fait deux beaux matches nuls, 1 à 1, contre 2 équipes ex-pensionnaires de Division d'Honneur.

Elles participeront au « Futsal Hivernal » le dimanche 17 janvier, au gymnase de Volx et le 24 janvier, au gymnase de Sisteron.

Elles joueront la demi-finale de la coupe des Alpes, le samedi 16 avril.

Bon début pour nos « juniors » de 11 à 14 ans qui s'entraînent avec assiduité, depuis le début de la saison. Avec quelques recrues supplémentaires, nous espérons pouvoir les engager en championnat en janvier. Alors Mesdemoiselles, on vous attend, chaussez vos crampons !

Comme chaque année, le F.C Mison s'est rendu au stade Vélodrome pour assister à un match de ligue 1. Cette fois : OM / Lorient. Malgré un score nul, 1 à 1, la journée a été réussie grâce à une bonne ambiance au sein du groupe et dans le stade où les « Marseillais », comme à l'accoutumée, étaient surexcités !

Les féminines s'entraînent les mercredis et vendredis, à Mison de 19h à 20h30, encadrées par Laurent Benso et Gérard Burle.

Les matches ont lieu le samedi après-midi. Neuf équipes féminines séniors sont engagées cette saison au District des Alpes.

Les spectateurs sont les bienvenus au stade pour venir encourager notre équipe ...



**Jeunes filles de 11 à 99 ans !!!,**

**vous pouvez encore vous inscrire.**

**LA LICENCE EST GRATUITE POUR TOUTES LES JOUEUSES**

Pour info, un minibus est à la disposition du club lors des matches.

Renseignements : Martine : 06.85.05.63.58 / 04.92.62.25.63

**Nous fêterons la 21<sup>ème</sup> édition  
de « LA JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS »  
dimanche 12 juin 2015, au stade de Mison.**



## Misonscènes

Si vous souhaitez former un groupe de chant, un groupe de musico's, ou même créer un groupe de danse, notre Association qui a vocation de favoriser l'art du spectacle vivant vous accueillera avec plaisir !



Une simple adhésion à l'Association vous permettra de devenir membre et ainsi partager l'aventure associative en préparant des spectacles, concerts, sans les difficultés administratives qui en découlent !



*Si vous voulez nous rejoindre  
ou obtenir d'autres informations :*  
Sonja Trannoy - 06 62 29 57 72

## Horaires d'accueil de la mairie

Nous vous accueillons :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

mail : [mairie.mison@wanadoo.fr](mailto:mairie.mison@wanadoo.fr)

site officiel : [www.mairiedemison.fr](http://www.mairiedemison.fr)

## Inscriptions cantine

Nous vous rappelons que les inscriptions à la cantine se font uniquement en mairie aux heures d'ouverture, **tous les jours et au plus tard le vendredi 12h** (hors jours fériés) pour la semaine S+1. En aucun cas, la mairie ne fait d'inscription de sa propre initiative.

En cas d'empêchement de dernière minute **pour maladie exclusivement**, merci de nous **contacter avant 8h30** en mairie, au 04 92 62 21 80 ou 04 92 62 20 78.

## Permanences

**Assistante sociale** : La permanence de l'assistante sociale dans les locaux de la mairie de Mison a lieu tous les troisièmes mercredi du mois.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au Centre médico-social de Sisteron - Tél. 04 92 61 06 92

**Permanence MSA** : tous les jeudis de 14h à 17h, salle de permanence sous les Arcades à Sisteron.

## Déchetterie

La déchetterie de Ribiers vous accueille pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

## Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes « le Refuge » accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h30. Nous vous conseillons de consulter le programme des activités directement au centre. Pour les vacances de février et Pâques, l'accueil se fera la 1<sup>ère</sup> semaine pour les enfants de 3 à 11 ans, et la 2<sup>ème</sup> semaine pour les ados.

L'ACM reçoit également vos enfants le mercredi de 12h15

à 17h30 : 5 € la demi-journée.

Compte tenu de la réforme sur les rythmes scolaires, l'accueil périscolaire sera ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30, 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h15.

Tarifs : 10 € la carte 12h ; 27,50 € le ticket mois et 9,20 € le ticket semaine.

## Païement de l'eau

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez vous présenter, au plus tôt en mairie, pour remplir un formulaire, muni d'un RIB.

## Païement des ordures ménagères

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez déposer un formulaire auprès des services de la Communauté des Communes du Sisteronais, place de la République, à Sisteron. (N'oubliez pas de vous munir d'un RIB).

## Recensement militaire

Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16<sup>ème</sup> anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

## Inscriptions sur les listes électorales

Jeunes gens, vous avez eu 18 ans, ou vous les aurez avant le 1<sup>er</sup> mars 2016, ou vous êtes nouveaux résidents sur Mison : pensez à demander votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015.

N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille, attestation de domicile.

## Emplois d'été

Pour un emploi d'été au service technique ou administratif, les demandes doivent parvenir avant fin Février 2016 à la Mairie, accompagnées d'un CV et d'une lettre manuscrite mentionnant la période de disponibilité.

Directeur de la publication : Robert GAY - Rédaction : Commission de la communication et de la vie associative  
Enregistrement récépissé n° 268 du 22/01/2009

Crédits photos : Mairie de Mison et associations - Conception-impression : Imprimerie Nouvelle - Sisteron

